

## Utilisation du territoire 2006 - 2014 en Vienne : Une progression limitée de l'artificialisation qui profite à l'agriculture

La surface artificialisée a augmenté moins vite en Vienne que dans d'autres départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce phénomène a permis de contenir la perte de sols agricoles et naturels.

Avec une surface dépassant légèrement 700 000 ha, la Vienne se situe dans le premier quart des départements français (16<sup>e</sup> rang). C'est un département agricole puisque les sols consacrés à cette activité couvrent près de 475 000 hectares soit 68 % du territoire, 18 points de plus que la moyenne régionale. A contrario, la part des sols naturels est assez faible (24 %), celle des sols artificialisés est voisine de la moyenne régionale (9 %).

Sur la période allant de 2006 à 2014, la progression des surfaces artificialisées a été plus modérée dans ce département (9 %) que dans le reste de la région (13 %). Elle s'est faite un peu plus au détriment des sols naturels que des sols agricoles. En huit ans, la baisse est de 2 000 hectares ce qui représente moins de 0,5 % de la surface agricole utilisée du département en 2006. C'est bien moins qu'au niveau national où la perte de sols agricoles atteint presque 2 % sur la même période.

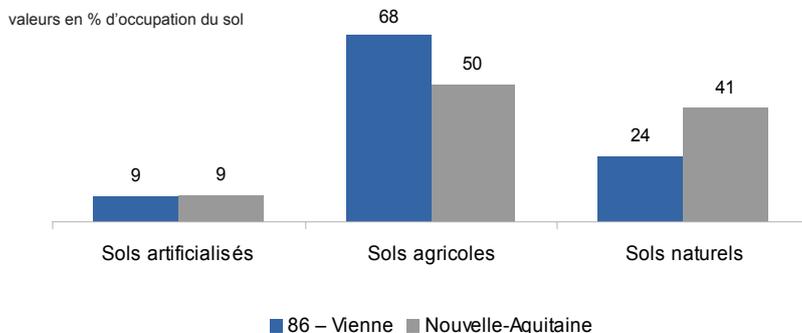
### Régression assez limitée des sols agricoles

Pour les exploitations ayant leur siège dans le département, la perte de surface agricole utilisée est un peu plus importante (3 700 hectares).

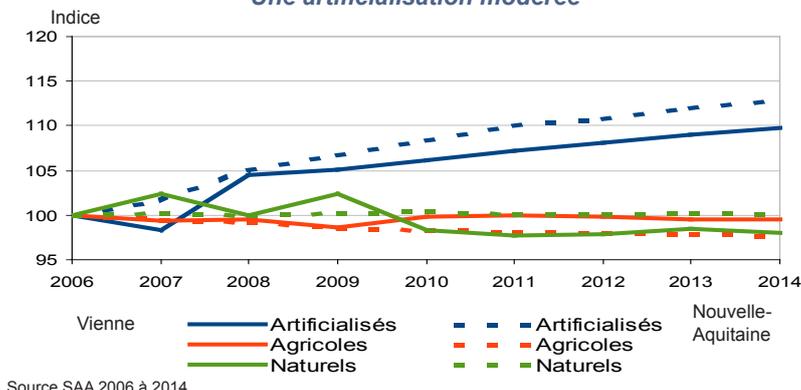
Sur la période 2006-2014, le recul le plus fort est enregistré sur les surfaces fourragères (- 3 300 hectares).

Cette évolution n'est compensée que par une très légère progression des terres arables non consacrées à la production de fourrages (+ 600 hectares). Leur surface reste un peu au dessous de 355 000 hectares. Les cultures permanentes ont, elles, reculé de plus de 1 000 hectares et ne couvraient plus que 1 800 hectares en 2014.

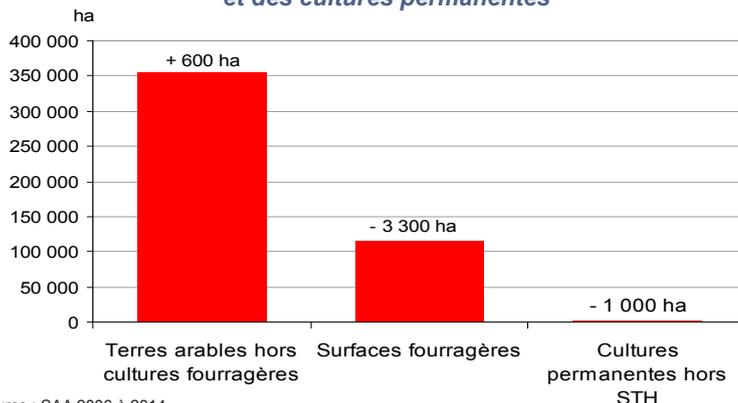
### Un territoire agricole avec une artificialisation voisine de la moyenne régionale



### Une artificialisation modérée



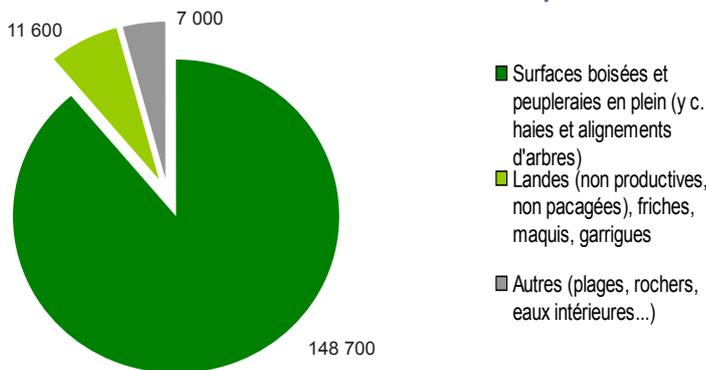
### Régression marquée des surfaces fourragères et des cultures permanentes



## Progression de la surface en sols naturels

La Vienne est un département relativement peu boisé ; la surface en sols naturels ne couvre que 24 % du territoire départemental. Entre 2006 et 2014, la statistique agricole annuelle estime qu'elle a diminué d'environ 3 500 hectares. Cette évolution est due au recul des surfaces boisées (6 800 hectares), la surface en landes et friches ayant, au contraire, augmenté.

### Des surfaces naturelles assez faibles dominées par la forêt



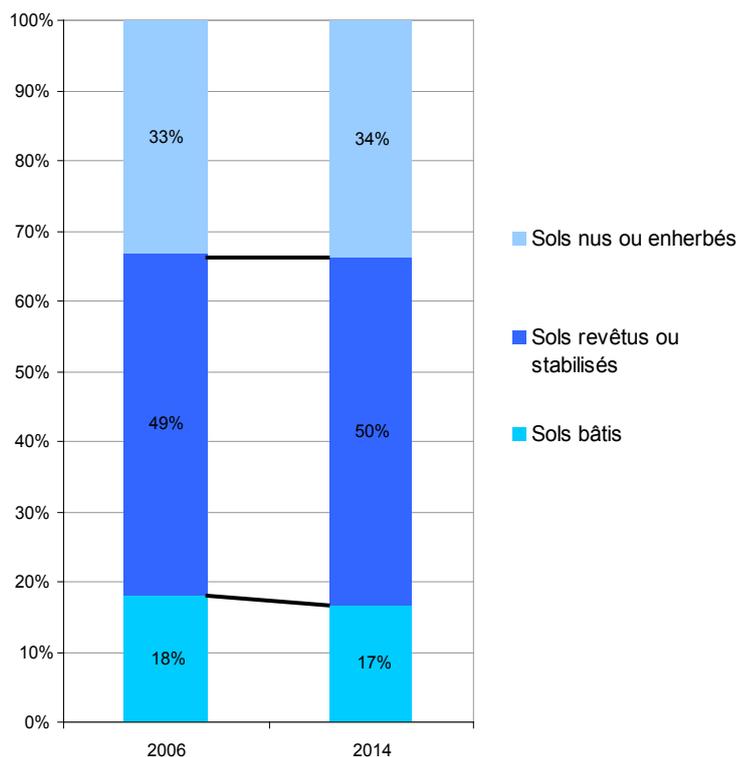
Source : SAA 2014

Surfaces en hectares

## 5 500 hectares de sols artificialisés de plus en huit ans

En 2014, les sols artificialisés occupaient une surface légèrement supérieure à 61 000 hectares dans la Vienne. L'enquête TerUti classe les sols artificialisés en trois catégories (sols bâtis, sols revêtus ou stabilisés, sols nus ou enherbés) et permet d'estimer la part relative de chaque catégorie. Les deux premières correspondent à des sols imperméabilisés. Leur part est prépondérante, 67 % en 2014. Toutefois, les sols nus ou enherbés occupent une part importante de la surface artificialisée. Depuis 2006, la statistique agricole annuelle estime l'augmentation de la surface artificialisée départementale à 10 % soit 5 500 hectares alors que, pour l'INSEE, la population départementale a cru de 6,5 %. Dans ce département, une progression des surfaces a été estimée pour toutes les catégories de sols artificialisés, un peu moins forte pour les sols bâtis. Sur cette période, le département a été fortement impacté par la construction de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. La surface artificialisée moyenne par habitant a progressé mais reste à un niveau encore plutôt faible pour la région, 1 380 m<sup>2</sup> en 2014.

### La part des sols imperméabilisés ne progresse pas



Source : Enquête TerUti 2006 et 2014

## Les perspectives d'évolution

À l'horizon 2040, la population de la Vienne devrait compter 70 000 habitants de plus qu'en 2014\*. Cette augmentation limite les possibilités de réduire le rythme de l'artificialisation. Si la surface moyenne par habitant ne progressait pas, la surface agricole et naturelle devant changer d'orientation serait de 10 000 hectares. Cette hypothèse est toutefois optimiste au regard de l'évolution constatée entre 2006 et 2014. Sur la base d'une artificialisation augmentant 1,4 fois plus vite que la population, la surface supplémentaire à prendre sur la surface agricole ou la surface naturelle serait de 14 000 hectares et la surface artificialisée moyenne par habitant passerait alors à 1 470 m<sup>2</sup>.

\* Les projections de population sont issues scénario dit « central » du modèle Omphale 2010 de l'INSEE et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes.

©AGRESTE  
2016  
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

**Agreste**  
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT  
Directrice de publication : Valérie ISABELLE  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédacteur : Jean-Jacques SAMZUN  
Composition- Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine  
Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114

